

SANIPOD

RAPPORT D'ÉVALUATION
DES RISQUES RSE DANS LA
CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

- 2025 -

TABLE DES MATIÈRES

I – CONTEXTE ET OBJECTIFS	3
II – MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION	3
III – RÉSULTATS DE L'ANALYSE	3
IV – REPORTING FOURNISSEURS	3
V – OBJECTIFS ET ACTIONS À METTRE EN PLACE	4

I – CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de notre engagement en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et de notre devoir de vigilance, ce rapport vise à présenter les résultats de **l'évaluation des risques sociaux et environnementaux identifiés dans notre chaîne d'approvisionnement**. L'objectif est de prioriser les actions à mener en fonction de la criticité des fournisseurs ou zones géographiques.

Ce rapport est actualisé chaque année ou en cas d'événement significatif (nouveau fournisseur, alerte RSE, incident majeur). Les priorités seront révisées en fonction des actions engagées et des retours d'audit.

II – MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

Les fournisseurs ont été évalués selon les critères suivants :

- Risques sociaux (travail des enfants, travail forcé, liberté syndicale...)
- Risques environnementaux (pollution, substances chimiques, consommation de ressources...)
- Traçabilité et transparence
- Certifications ou audits
- Données géographiques (pays à risque selon OIT, OCDE, etc.)

III – RÉSULTATS DE L'ANALYSE

Sur la base des données collectées, la quasi totalité des fournisseurs de Sanipod évalués sont basés en Europe. Ce choix stratégique vise à limiter les risques éthiques et sociaux majeurs souvent présents dans d'autres zones de production. Les fournisseurs européens se distinguent par :

- Un cadre légal rigoureux conforme aux normes européennes du travail,
- Un très faible risque de travail d'enfants et de travail forcé,
- Une bonne traçabilité et une proximité facilitant les contrôles.

IV – REPORTING FOURNISSEURS

Dans le cadre de notre démarche d'achats responsables, nous suivons les indicateurs suivants pour évaluer l'engagement RSE de nos fournisseurs stratégiques :

Évaluation RSE systématique

Nos fournisseurs stratégiques sont **évalués selon des critères RSE** rigoureux, à travers des questionnaires internes, l'adhésion formelle à nos chartes éthiques ou le retour des rapports d'audits. Cette démarche nous permet d'assurer une compréhension partagée des enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance.

Intégration des exigences RSE dans les contrats

Nps contrats fournisseurs stratégiques intègrent des **clauses spécifiques** relatives :

- au respect des droits humains,
- au droit du travail,
- à la protection de l'environnement.

Cette exigence contractuelle est un levier structurant pour aligner nos partenaires sur nos engagements responsables. Nos fournisseurs stratégiques ont signé le **code de conduite des fournisseurs**.

Audits RSE et certifications sur site

Une partie importante de nos fournisseurs a déjà fait l'objet d'audits ou obtenu des **certifications en matière de RSE**, notamment :

- **DIAN (Espagne)** : ISO 14001, ISO 9001, médaille Platine EcoVadis (2024), certification Applus (2025).
- **Garsport (Italie)** : ISO 14001, ISO 9001.
- **U-Power (Italie)** : ISO 14001, ISO 9001, ISO 14067, médaille Or EcoVadis (2024).
- **Nordways (France)** : médaille Platine EcoVadis (2024).
- **Safety Jogger (Belgique)** : médaille Silver EcoVadis (2025).
- **Portwest (Irlande)** : ISO 14001, ISO 9001, ISO 45001, médaille Argent EcoVadis (2025).
- **S.24 (France)** : médaille Bronze EcoVadis (2024).
- **Nordiska (Allemagne)** : ISO 13485, ISO 14001, badge Committed Ecovadis (2025)

Accompagnement et amélioration continue

Dans une logique de progrès partagé, les fournisseurs évalués bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour la mise en œuvre de plans d'actions correctives, élaborés à partir des recommandations issues des audits. De nouveaux audits sont planifiés afin de mesurer les avancées et renforcer la performance globale de la chaîne d'approvisionnement.

V – OBJECTIFS ET ACTIONS À METTRE EN PLACE

Fournisseurs à niveau de risque global faible à modéré :

- Maintien des partenariats existants,
- Suivi régulier à travers des questionnaires RSE et audits ciblés (SMETA),
- Encouragement à renforcer les pratiques environnementales et à obtenir des certifications si ce n'est pas encore le cas.

Dans la continuité de notre engagement en faveur d'achats responsables, notre ambition est de collaborer exclusivement avec des fournisseurs éthiques, engagés et alignés avec nos valeurs de responsabilité sociale et environnementale.

À ce titre, nous nous fixons les objectifs suivants d'ici **2030** :

- Mettre en place et faire signer un code de conduite fournisseurs à 100 % de nos

partenaires, tout en intégrant des clauses RSE dans tous les contrats.

- Évaluer systématiquement la démarche RSE de 100 % de nos fournisseurs afin de garantir un suivi rigoureux et régulier de leurs pratiques sociales, environnementales et éthiques.
- Atteindre un taux de 70 % de fournisseurs certifiés ISO 9001, ISO 14001 ou ISO 45001 (ou certifications équivalentes), renforçant ainsi la qualité, la sécurité et la performance environnementale de notre chaîne d'approvisionnement.
- Engager activement 70 % de nos fournisseurs dans une démarche de réduction de leur empreinte carbone, notamment par la réalisation de bilans d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et par l'élaboration de plans d'optimisation environnementale.
- Envisager la mise en place d'un programme de formation destiné aux acheteurs, afin de renforcer leur capacité à intégrer les critères RSE dans leurs décisions d'achat et à dialoguer efficacement avec les fournisseurs sur ces enjeux.